

CAPSULE d'INFORMATION (#8)



La vie aux abords de l'eau...

Dans le passé, nous avons transposé nos habitudes urbaines aux abords de nos lacs. **Nous avons artificialisé nos rives :**

- en déboisant quasi complètement jusqu'au lac
- en gazonnant jusqu'au lac
- en incorporant des plantes horticoles sur les rives

En fait nous avons reproduit ce que nous faisons à la ville.

Mais, à la ville, il existe un réseau d'égout pluvial pour absorber **les eaux de ruissellement**. Au lac, **c'est le lac qui gobe le tout** avec tous les effets néfastes pour sa santé...

Pour nous riverains, le premier pas à faire, c'est de changer notre vision, de **changer notre conception de l'esthétique sur les rives d'un lac**.

Alors, un bon riverain :

- réserve l'aménagement de platebande ornementale avec des plantes horticoles près de sa résidence
- concentre les activités humaines près de sa résidence (le patio, le jardin, la balançoire, le coin pour les feux,...)
- vit à la campagne en harmonie avec la nature

Vous serez surpris de constater comment l'ajout de végétaux ramènera de la vie sur votre rive, plus d'oiseaux, plus de papillons...

Vivre au bord de l'eau, c'est un privilège ! Mais, collectivement, nous avons une responsabilité afin **d'assurer de façon durable le maintien de la santé de notre lac** et également le maintien des activités sportives comme la baignade et la pêche.

Selon la Word Wildlife Foundation (WWF), **20% des réserves d'eau douce de la terre se retrouvent au Canada**, bien que ce dernier ne représente qu'environ 2% de la surface de notre planète. Notre responsabilité, c'est de **préserver cette grande richesse...**